



République Française

MAIRIE DE MIREFLEURS
REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

(articles L. 2121-10 et R. 2121-7 du CGCT)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le jeudi 16 juillet 2026 à 20H30.

Affiché, le 10 juillet 2026

Le Maire,

Jacques NICOLAU



Ordre du Jour

1. Examen et vote du procès-verbal de séance du 18 juin 2026 ;
2. Ressources Humaines : création d'un poste permanent : services périscolaires TNC 28H ;
3. Ressources Humaines : création d'un poste permanent : services périscolaires TNC 28H ;
4. Ressources Humaines : création d'un poste permanent : services périscolaires TNC 28H ;
5. Ressources Humaines : création d'un poste permanent : services périscolaires TNC 18H ;
6. Ressources Humaines : création d'un poste permanent : services périscolaires TNC 18h30 ;
7. Ressources Humaines : création d'un poste permanent : services périscolaires TNC 15h45 ;
8. Ressources Humaines : création d'un poste permanent : services périscolaires TNC 14h45 ;
9. Ressources Humaines : création poste permanent de Secrétaire Général(e) de Mairie ;
10. Ressources Humaines : possibilité de recrutement d'agents contractuels ;
11. Restauration scolaire : validation du prestataire de services ;
12. Restauration scolaire : tarifs des repas année 2026-2027 ;
13. Questions diverses.